

A Ferrières, le **20** FEV. 2020

Gérard LARCHERON
Président de la C.C.4.V.

à

DREAL Centre Val de Loire
SEEVAC
5 Avenue Buffon
CS 96407
45064 ORLÉANS CEDEX 2

N Réf : GL/KB/CL/AB/20/62

OBJET : SAISINE DE L'AUTORITÉ ENVIRONNEMENTALE – EXAMEN AU CAS PAR CAS / MODIFICATION DU PLU DE FERRIERES EN GATINAIS

Madame, Monsieur,

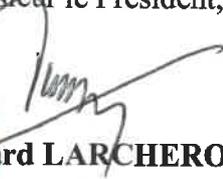
Notre Communauté de Communes des Quatre Vallées va engager au cours de l'année 2020 une procédure de modification du PLU de Ferrières-en-Gâtinais (arrêté joint au présent courrier). Un dossier de demande d'autorisation en vue de créer une ZAC a été déposé avec son étude d'impact.

Dans ce cadre, j'ai l'honneur de vous transmettre pour examen au cas par cas le dossier de modification du PLU en format dématérialisé.

Vous en souhaitant bonne réception et restant à votre disposition pour toute information complémentaire, je vous prie d'agréer, Madame, Monsieur, l'expression de mes sentiments distingués.

Monsieur le Président,




Gérard LARCHERON